

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 22 Novembre 2018

Délibération n°20181122_04

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 48

Absents : 26

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 9

Votants : 59

- dont « pour » : 59

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Objet : INTEMPÉRIES CHARENTE**AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE AUX COMMUNES CHARENTAISES SINISTRÉES**

Le jeudi 22 Novembre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 15 Novembre 2018, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de VOUHARTE.

Présents : AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - BASSET Véronique - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric - ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - BLANCHON Alain - BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CECCHIN Catherine - GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - de FALLOIS Jean-Pierre - VIDAUD Pierre - LEMAIRE Marie-Claude - CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - BEAU Nathalie - RIVOLET Patricia - ROUSSEAU Christian - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - PELLETIER Dominique - EDRICH Patrick - COLIN Jean-Pierre - BONNET Franck - CHARRIAUD Sébastien - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - SOURY Christine - VINCENT Gérard - PÉNAUD André - CAMY Bruno - POTEL Maryse - LOTTE Michel - CAILLAUD Nadia - SEVRIT Raymond - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

PREVAUTEL Caroline représenté par son suppléant Bruno GRUEL
VERGEZ Brigitte représentée par son suppléant Christian LEBRUN

CHEMINADE Anne-Marie (pouvoir à SOULET Marilys)
GUYON Jean-Guy (pouvoir à Nadia CAILLAUD)
CRINE Jean-Jacques (pouvoir à Michel LOTTE)
BERTRAND Didier (pouvoir à Nathalie BEAU)
GIROUX-MALLOT Françoise (pouvoir à Bernard LACOEUILLE)
DE LUSTRAC Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Gérard)
ROUMAGNE Magalie (pouvoir à POTEL Maryse)
JABOIN-VIGREUX Véronique (pouvoir à Christine SOURY)
GUITTON Claude (pouvoir à Jean-Pierre de FALLOIS)

TEXIER Didier - VIAUD Annette - BRUN Jackie - CROIZARD Christian - THURU Marie-Danielle

Absents non excusés : MOREAU Bernadette - FLAUD Yves - CHEMINADE Didier - DURAND Jean-Louis - BERTHAULT Patrick - BOURABIER Jacques - BOURIN Michel - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - BUTON Sylviane.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

**Objet : INTEMPÉRIES CHARENTE
AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE AUX COMMUNES CHARENTAISES SINISTRÉES**

Suite aux intempéries de ces derniers mois subies par plusieurs communes de Charente, le Président propose de participer au « fonds de soutien aux communes sinistrées » mis en place au niveau départemental.

Le Président rappelle que les intempéries ont générés 12 000 sinistrés avec plus de 100 millions d'euros de dégâts.

Il précise que la collecte et le reversement de ces fonds sont assurés par la Croix Rouge, sous contrôle de la Préfecture de la Charente.

Le Président propose d'allouer une somme de 20 000 € à la Croix Rouge, afin de contribuer aux réparations des sinistrés.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :

- ***APPROUVE le versement d'une aide exceptionnelle de 20 000 € au profit des charentais sinistrés ;***
- ***APPROUVE l'inscription budgétaire des crédits précités ;***
- ***AUTORISE le Président à verser les fonds précités à la Croix Rouge selon les modalités indiquées par la Préfecture.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président
Jean-Pierre de FALLOIS

